

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée Générale du 7 mars dernier m'a porté à la présidence de notre fédération. Je mesure avec gravité mais avec enthousiasme la responsabilité qui est la mienne.

C'est avec l'ensemble des acteurs de notre fédération et plus particulièrement les présidents de nos comités régionaux que je souhaite à l'avenir construire les grandes orientations nécessaires pour faire face aux nouveaux enjeux sportifs, juridiques, sociaux et économiques d'un environnement plus mouvant que jamais. C'est avec nos élus que je veux prioritairement construire ce dialogue nécessaire pour que tous ensemble nous avançons dans nos projets habités par des valeurs partagées.

Le mouvement sportif ne peut remplir ses missions que parce qu'il est animé par des millions de bénévoles qui consacrent une partie importante de leur emploi du temps pour assumer des responsabilités au service du monde associatif.

Notre fédération peut s'appuyer également sur un corps de cadres techniques compétents dévoués qui travaillent avec

passion tant au niveau fédéral qu'au niveau régional.

La FFCK est partagée entre les obligations de service public imposée par la délégation de service public et les autres activités. À ce titre, la nouvelle délégation que nous venons de signer avec l'Etat et plus particulièrement notre ministère de tutelle, le Ministère de la Santé et des Sports, nous impose des obligations en matière de pratique sportive de haut niveau mais aussi, et nous y tenons, en matière de pratique de loisirs.

Enfin, nous devons garder chaque jour à l'esprit, tant notre siège fédéral que nos comités, élus ou salariés, que nous devons œuvrer prioritairement pour nos clubs qui sont les cellules de proximité qui accueillent, forment, éduquent, fidélisent...nos pratiquants jeunes et moins jeunes, permanents ou occasionnels.

À ce titre, je sais combien la non-possibilité de rémunérer les moniteurs fédéraux dans le cadre d'une activité occasionnelle ou saisonnière depuis le 1^{er} septembre 2007 est un handicap important pour les clubs. Aussi, dans le cadre du CNOSEF, nous travaillons avec d'autres fédérations à la résolution de cette difficulté pour la

prochaine saison et nous vous assurons de tous nos efforts pour y parvenir. Qu'il me soit permis de saluer le nouveau Président du CNOSEF, M. MASSEGLIA élu lors de l'assemblée générale du 18 mai dernier. Je lui souhaite toute l'énergie nécessaire pour défendre avec succès les intérêts du mouvement sportif et conduire les changements nécessaires.

À compter du 1^{er} septembre prochain, la participation aux compétitions nécessitera la présentation de la Pagaie Verte homologuée par le siège fédéral. Nous vous invitons donc à organiser dans les meilleurs délais les séances de formation et de certification. Pour vous aider, les tarifs des Pagaies Jaunes et Pagaies Vertes seront à 1 € au lieu de 6 € du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 (voir les modalités dans le présent CKI).

La haute saison entraîne un accroissement d'activité dans nos structures. Que la sécurité soit, en toute circonstance, la priorité de nos actions.

Vous souhaitant un bel été,

Vincent HOHLER

Président

Sommaire

Edito	p 1
Equipe dirigeante	p 2
Actualités	p 3-4
Vie des structures	p 5-6
Vie associative	p 7-13
Développement	p 15
Juridique	p 16
Evénements	p 18-20





Vincent HOHLER



Gilbert TROUVE



Nathalie LATIMIER-RAGOT



Patrick BERARD



Yannick LE BORGNE



Georges LE PALLEC



Vincent BLANCHET



Michel BAUDRY



Lucien BERTAUX



Dominique BIANCHI



Yvon CARLUER



Sylvaine DELTOUR



Bernard DUROURE



Tony ESTANGUET



Wilfried FORGUES



Emmanuel GIRARD



Geneviève GRANGE



Nasser HAMMACHE



Cendrine HOULLER



Christian HUNAUT



Caroline JEHL



Daniel KOEHLIN



Dominique LEBELLOUR



Michel LETIENNE



Guy LYON



Hervé MADORE



Daniel SOERENSEN



Maryse VISEUR



Jean-Michel PRONO



Jean-Michel ARNOULT



Philippe GRAILLE

A l'issue de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Canoë Kayak, Vincent HOHLER a été élu Président de la Fédération avec 63% des voix et pour une durée de quatre ans.

Le nouveau Bureau Exécutif de la FFCK est le suivant :

- **Président :** Vincent HOHLER - Club Canoë Kayak Vallée du Sanon
- **Secrétaire Général :** Gilbert TROUVE - Union Sportive de Bezons
- **Trésorière :** Nathalie LATIMIER - RAGOT - Golbey Epinal St Nabord
- **Vice-président :** Patrick BERARD - MJC St Brieuc Canoë Kayak
- **Vice-Président :** Yannick LE BORGNE - Fontenay le Comte
- **Vice-Président :** Georges LE PALLEC - Joinville Eau Vive
- **Directeur Technique National :** Philippe GRAILLE (membre de droit)

Le Conseil Fédéral de la FFCK a également été modifié : Voici la liste des 23 membres du Conseil Fédéral, élus pour la nouvelle Olympiade :

- **Vincent BLANCHET : Président du Conseil Fédéral** - Club Canoë Kayak Décines
- Michel BAUDRY - Eau Vive Embrun
- Lucien BERTAUX - ASPTT Dijon
- Dominique BIANCHI - Marseille Mazargues Canoë Kayak
- Yvon CARLUER - Palavas les Flots Canoë Kayak

- Sylvaine DELTOUR - Chambéry le Bourget Canoë Kayak
- Bernard DUROURE - Stade Montois
- Tony ESTANGUET - Club Universitaire Palois Pyrénées Eaux Vives
- Wilfried FORGUES - Canok
- Emmanuel GIRARD - St Nazaire
- Geneviève GRANGE - ASCK Poissons Volants
- Nasser HAMMACHE - Union Sportive Isoisienne Canoë Kayak
- Cendrine HOULLER - Canoë Kayak Club Senonais
- Christian HUNAUT - Lannion Canoë Kayak
- Caroline JEHL - Palavas les Flots Canoë Kayak
- Daniel KOEHLIN - Médecin, S.N.T.M Saint Maur
- Dominique LEBELLOUR - Canoë Kayak Club Acigne
- Michel LETIENNE - St Laurent Blangy
- Guy LYON - Canoë kayak Nivernais
- Hervé MADORE - Red Star Club Champigny
- Daniel SOERENSEN - Strasbourg Eaux Vives
- Maryse VISEUR - Lagny
- Jean-Michel ARNOULT - USM Saran Canoë Kayak (Représentant du collège des membres agréés)
- Philippe GRAILLE * (Membre de Droit)
- Jean-Michel PRONO (Membre de Droit)

* Directeur Technique National

CONVENTION FFCK / SURF RIDER FOUNDATION

Initialement sous la tutelle du ministère en charge de l'Environnement via « opération nettoyage de printemps », cette opération a connu une grande participation de la part des structures FFCK et a été poursuivie par de nombreux clubs.

Afin de dynamiser cette action et de capitaliser avec d'autres expériences dans ce domaine, **la FFCK et Surf Rider Foundation ont signé une convention et de s'associer à leur opération "Initiatives Océanes". La convention porte uniquement sur cette opération 2009.**

En 2009, les Initiatives Océanes ont augmenté leurs champs d'interventions en intégrant le nettoyage des lacs et rivières aux historiques nettoyages des plages du littoral Français. Les objectifs de cette convention sont :

1. De donner de l'ampleur à nos actions
2. De compléter les Initiatives Océanes, initialement maritimes, par des actions sur le réseau hydrographique intérieur
3. De mieux communiquer sur ces opérations

Ainsi, du 19 au 22 mars dernier, tous les clubs de la FFCK ont été sollicités pour participer aux Initiatives Océanes. Surf Rider Foundation nous livrera les chiffres :

- Du nombre de clubs participants
- De la quantité de déchets ramassés

En fonction de ces chiffres et des retours d'information des structures ayant participé à cette opération, l'évolution du partenariat pour la saison 2010 sera effectuée.

CALENDRIER DES FORMATIONS 2009

Vous pouvez trouver en ligne le guide des formations 2009 qui correspond à l'ensemble de l'offre de formations fédérales (nationales et régionales) et d'état, sur le site de la FFCK :

www.ffck.org – rubrique formation – calendrier des formations.
Pour plus d'informations, contactez le service formation Elsa MOLMY :
01 45 11 08 56.

MOUVEMENT DE PERSONNEL A LA FFCK

Vous voudrez bien trouver ci-dessous les mouvements de personnels qui ont affecté le siège fédéral au cours des mois d'avril et de mai 2009.

DEPARTS

Henri PREVOST, Directeur Technique National Adjoint Sport et Haut Niveau. Il a pris de nouvelles fonctions à la Fédération Française d'Aviron le 11 mai 2009.

Ludovic ROYE, Chargé de mission système d'information.

Il occupe le poste de Directeur Technique National Adjoint à la Fédération Française de Squash depuis le mois de mai 2009.

ARRIVEE

Philippe DUMOULIN sur le poste de Directeur Technique National Adjoint Sport et Haut Niveau en remplacement d'Henri PREVOST. Il a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} avril 2009 ; il occupait précédemment le poste de DTN adjoint chargé du Haut Niveau à la Fédération Française de Natation.

AGENDA DU PRESIDENT

JUIN 2009

05/06	NOGENT	Bureau Exécutif
06/06	NOGENT	Conseil Fédéral
12/06	GRAVELINES	Inauguration et Conférence de presse du parc de rives
13 et 14/06	FOIX	Championnat de France de Slalom
15/06	LORRAINE	Visite d'un club
19/06	NOGENT	Bureau Exécutif
24/06	CRCK Bourgogne	Réception Pôle Espoirs
26 au 28/06	PAU	Coupe du monde de Slalom

JUILLET 2009

2 au 5/07	ITALIE	Jeux Méditerranéens PESCARA 2009
10 au 12/07	DIJON	Championnat de France Course en Ligne - Régates de L'Espoir – DIJON
14/07	ARGENTIERE LA BESSÉE	Bureau Exécutif
15 au 17/07	ARGENTIERE LA BESSÉE	Championnat de France de Descente, Challenge Jeunes

AOÛT 2009

7 et 8/08	CHATEAUROUX LES ALPES	Finale Free Kayak Tour
10 au 16/08	CANADA –Darmouth	Championnat du Monde Senior de Course en Ligne

CALENDRIER

21 au 27 juin 2009

Descente
Championnat d'Europe Seniors - Valtellina – Italie

25 au 28 juin 2009

Course en Ligne
Championnat d'Europe Seniors - Brandenburg - Allemagne

26 juin au 5 juillet 2009

Course en Ligne
Jeux Méditerranéens - Pescara – Italie

26 au 27 juin 2009

Va'a-Ocean Racing
Orofero Challenge - Toulon - PACA

27 au 28 juin 2009

Kayak Polo
Tournoi International - Malines - Belgique

Slalom

Coupe du Monde - 1^{ère} manche - Pau - Aquitaine

Course en Ligne

Régates Internationale de Decize - Decize - Bourgogne

1^{er} au 12 juillet 2009

Course en Ligne
Universiade 2009 - Belgrade - Serbie

3 au 5 juillet 2009

Randonnée
Cancayak - Cagnes sur mer - Cap d'Ail - PACA

4 au 5 juillet 2009

Kayak Polo
Finales Championnat de France N1-N2 H et F + N3H - Contrexeville - Vosges - Lorraine

Slalom

Coupe du Monde - 2^{ème} manche - Bratislava – Slovaquie

9 au 12 juillet 2009

Course en Ligne
Championnat de France Vitesse - Régate de l'Espoir - Dijon - Bourgogne

10 au 11 juillet 2009

Slalom
Championnat de France - Finale N2 - Equipes de Club - L'Argentière la Bessée - PACA

10 au 12 juillet 2009

Dragon Boat
Championnat du Monde des Clubs - Ulsan – Corée

11 au 12 juillet 2009

Slalom
Coupe du Monde - 3^{ème} manche - Augsburg – Allemagne

13 au 17 juillet 2009

Descente
Championnat de France de Descente Sportive - L'Argentière la Bessée - PACA

14 au 17 juillet 2009

Jeunes
Challenge National Jeunes - L'Argentière la Bessée (et proximité) - PACA

16 au 19 juillet 2009

Course en Ligne
Championnat d'Europe Junior et moins de 23 ans - Poznan – Pologne

16 au 26 juillet 2009

Dragon Boat et Kayak Polo
8^{ème} Jeux Mondiaux - Kaohsiung City – Taiwan

18 juillet 2009

Va'a-Ocean Racing
Tupana Cup - Fréjus Plage - PACA – Méditerranée

17 au 18 juillet 2009

Slalom
Championnat d'Europe Junior et moins de 23 ans - Liptovsky Mikulas – Slovaquie

24 au 26 juillet 2009

Marathon
Championnat d'Europe Junior et Senior - Ostrada – Pologne

25 juillet 2009

Va'a-Ocean Racing
La Porquerolaise 2009 - Toulon - PACA

31 juillet au 2 août 2009

Course en Ligne
Championnat du Monde Junior - Moscou - Russie

12 au 16 août 2009

Course en Ligne
Championnat du Monde Senior - Dartmouth – Canada

19 au 23 août 2009

Kayak Polo
Championnat d'Europe - Essen – Allemagne

LA COLLECTION « LA TRIBU »

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouvelle collection 2009 pour La Tribu.

Cette année, vous pourrez trouver des tee-shirts homme, femme et enfant, des sacs à dos, des sacs en bandoulière, des cornes de supporter, des tap-taps, des drapeaux, des bracelets ou encore des fan brush !



Pour la mise en vente de ces produits, nous restons sur le même système que l'année dernière. C'est-à-dire que celui-ci vous permettra d'être beaucoup plus autonome sur la vente mais surtout tous les bénéfices que vous pourrez effectuer vous reviendront directement.

Pour tout renseignement et toute demande de dossier, vous pouvez contacter Anne-Hélène GIRARD au Service Marketing et Communication au 01 45 11 16 93 ou à ahgirard@ffck.org

IL FUT NOTRE PREMIER CHAMPION DU MONDE

Jacques ROUSSEAU vient de nous quitter à l'âge de 84 ans. Dès la fin des hostilités de la seconde guerre mondiale, il fait revivre notre sport en équipage avec Michel DUBOILLE avec qui il a accompli toutes ses performances en slalom.

Ces deux athlètes ont été formés et sont restés toute leur vie au canoë club de France, lui section Loire et Centre à Orléans, et Michel en section Ile de France à Paris Le Perreux.

Leur stade d'eau vive était les ruines orléanaises du pont de chemin de fer bombardé pendant la guerre. Ils y remportent d'ailleurs en 1948 le titre de champion de France avec le meilleur temps toute catégorie. Il acquiert le titre de champion du monde slalom en 1949, en canoë biplace et remportent également le titre par équipe, démontrant la supériorité en eaux vives, de l'école française de la pagaie simple face à la méthode tchèque.

Ils continueront une carrière de tourisme en rivière sportive, ouvrant des parcours jamais réussis auparavant en C2.

Dès 1946, ils descendent le grand Canyon du Verdon ce qui était jugé impensable.

Jacques fut bien sur membre du GHR (groupement de haute rivière) du canoë club. Il n'a jamais perdu de vue l'activité et naviguait encore, en 2003, avec M BONNIGAL au rassemblement des vieilles coques sur le Cher.

La FFCK s'associe à la douleur de sa famille.

d'après M BONNIGAL, vice président d'honneur de la FFCK



RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJET CANOË KAYAK INSERTION

À l'automne 2008 et pour la première fois, la Fédération Française de Canoë Kayak a lancé un appel à projet afin d'encourager et récompenser les meilleures actions en faveur des publics en difficulté.

Le jury de l'Appel à Projet Canoë Insertion s'est réuni le 16 janvier 2009 afin d'étudier les dossiers reçus :

- Le projet du CRCK Guyane : qui proposait de développer une activité Pirogue et kayak pour les populations défavorisées de l'Est du département région.
- Le projet du Courmon Canoë Kayak Club : qui proposait des cycles Canoë Kayak, durant les heures d'EPS, à des classes situées en ZEP.
- Le projet du Canoë Kayak Brestois : qui s'inscrivait dans le cadre du dispositif local Nautisme et Quartiers. Ils proposaient à des jeunes issus de quartiers de participer à l'animation du Comité Départemental.

- Le projet du Canoë Kayak Saint Antonais : ce club accueille régulièrement un groupe de jeunes en difficulté.

Deux dossiers répondaient au cahier des charges : celui du CRCK Guyane et celui du Canoë Kayak brestois. Ils ont reçu respectivement un chèque de 3800 € et de 1800 €.

Ces 2 dossiers sont consultables sur les pages insertions du site fédéral (onglet formation).

De plus, afin remercier les deux autres clubs pour leur engagement et leur participation, un chèque de 250 € chacun leur a été exceptionnellement adressé.

L'appel à projet sera reconduit en 2009... à vos actions !



RÉSULTATS CHALLENGE CRÉDIT COOPÉRATIF / FFCK 2008

Le jury du Challenge CREDIT COOPERATIF / FFCK s'est réuni le vendredi 06 février 2009 au siège de la Fédération.

Les lauréats suivants ont été désignés pour l'année 2008 :

- 1^{er} lauréat pour un prix de 5000 € : CLUB DE CANOË KAYAK DOLOIS - 39100 DÔLE : Aménagement garage à bateaux
- 2^{ème} lauréat pour un prix de 4000 € : CHAMBERY-LE BOURGET DU LAC CANOË-KAYAK 73370 LE BOURGET DU LAC : Réalisation d'une haie végétale sur clôture du parc à bateaux et remplacement de 2 portails d'entrée.

- 3^{ème} lauréat pour un prix de 3000 € : USPCK SAINT PIERRE SUR DIVES - 14000 CAEN : Aménagement du quai d'embarquement pour accessibilité des personnes handicapées.

- 4^{ème} lauréat pour un prix de 2500 € : FOIX CANOË-KAYAK EAU VIVE - 09000 FOIX : Aménagement garage à bateaux

- 5^{ème} lauréat pour un prix de 2500 € CLUB DE CANOË-KAYAK TOULOUSAIN - 31400 TOULOUSE : Aménagement d'un espace annexe pour stockage de bateaux ;

- 6^{ème} lauréat pour un prix de 2000 € : KAYAK CLUB DE TULLE - 19000 TULLE : Construction zone embarque-

ment écologique, conception projet animation et réalisation avec groupe de jeunes en relation avec l'environnement.

- 7^{ème} lauréat pour un prix de 1000 € : CLUB ECKLA -22100 ST SAMSON SUR RANCE : Création d'un espace de stockage des bateaux dans un local existant

Rappel : Le Challenge Club Crédit Coopératif / FFCK, créé en 1997 récompense la qualité des projets d'aménagements des clubs affiliés à la FFCK et structures CDCK-CRCK. Ce challenge est primé par le CREDIT COOPERATIF à hauteur de 20 000 Euros.

ADHESIONS STRUCTURES ET STATISTIQUES DES TITRES FEDERAUX du 01/09/2008 au 31/10/2008

Structures	Nombre de structures adhérentes				Licence Canoë +			Nouvelles licences et titres temporaires						
	2009			Total au mai-09	LC+ 2009 au 31/05/09	CC+ 2008 au 31/05/08	Evol. CC+ 2009/2008	C+ Prim mai-09	Canoë Pagaie Couleur mai-09	Canoë Pass Jeune mai-09	Canoë Famille mai-09	Canoë Tempo mai-09	Canoë Open mai-09	Total mai-09
	Affil.	Agr.	Conv.											
01 - COMITE REGIONAL ALPES PROVENCE	0	0	0	0	0	17	0.00%	0	0	0	0	0	0	0
02 - COMITE REGIONAL ALSACE CK	18	0	0	18	875	926	94.49%	16	0	44	3	11500	7	11570
03 - COMITE REGIONAL AQUITAINE CK	49	1	1	51	1674	1676	99.88%	37	0	30	35	5800	190	6092
04 - COMITE REGIONAL PAYS DE LOIRE CK	49	1	0	50	2329	2267	102.73%	37	0	9	23	10600	138	10807
05 - COMITE REGIONAL D'AUVERGNE CK	13	0	0	13	419	367	114.17%	16	0	0	20	1800	0	1836
06 - COMITE REGIONAL BOURGOGNE CK	31	0	0	31	1213	1272	95.36%	45	0	191	7	8000	0	8243
07 - COMITE REGIONAL BRETAGNE CK	72	11	1	84	3934	4069	96.68%	63	37	6	6	15150	0	15262
08 - COMITE REGIONAL DU CENTRE CK	34	3	0	37	1175	1203	97.67%	29	0	12	17	7200	20	7278
09 - COMITE REGIONAL CHAMPAGNE ARDENNE CK	22	0	0	22	816	866	94.23%	11	0	0	25	4200	0	4236
10 - COMITE REGIONAL COTE D'AZUR	0	0	0	0	0	27	0.00%	0	0	0	0	0	0	0
12 - COMITE REGIONAL NORD PAS DE CALAIS CK	28	3	0	31	1342	1344	99.85%	41	21	41	12	9800	608	10523
13 - COMITE REGIONAL FRANCHE COMTE CK	20	3	0	23	815	803	101.49%	20	0	120	6	4100	0	4246
14 - COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE CK	52	0	0	52	2679	2547	105.18%	38	0	58	11	8100	0	8207
15 - COMITE REGIONAL LANGUEDOC ROUSSILLON CK	20	2	0	22	771	754	102.25%	61	14	22	18	4000	0	4115
16 - COMITE REGIONAL LIMOUSIN CK	14	0	0	14	395	405	97.53%	8	0	21	9	21000	100	21138
17 - COMITE REGIONAL LORRAINE CK	25	0	0	25	1202	1329	90.44%	53	0	37	20	17651	6	17767
18 - COMITE REGIONAL RHONE ALPES CK	50	0	0	50	1995	2202	90.60%	109	2	0	27	7800	939	8877
19 - COMITE REGIONAL MIDI-PYRENEES CK	34	3	0	37	1175	1115	105.38%	18	1	25	10	6000	0	6054
20 - COMITE REGIONAL NORMANDIE CK	40	1	0	41	1682	1686	99.76%	53	6	197	37	11020	0	11313
21 - COMITE REGIONAL PICARDIE CK	21	1	0	22	916	996	91.97%	23	0	24	10	5500	0	5557
22 - COMITE REGIONAL POITOU CHARENTES CK	30	2	0	32	1134	1124	100.89%	24	0	90	11	4200	0	4325
23 - COMITE REGIONAL PACA CK	46	1	0	47	2280	2319	98.32%	89	0	14	7	8100	0	8210
25 - COMITE REGIONAL REUNION CK	8	0	0	8	518	550	94.18%	21	0	24	0	1900	0	1945
26 - COMITE REGIONAL CORSE CK	5	0	0	5	58	53	109.43%	9	0	0	0	650	0	659
27 - COMITE REGIONAL GUADELOUPE CK	11	1	0	12	438	464	94.40%	37	0	2	2	1600	0	1641
28 - COMITE REGIONAL MARTINIQUE CK	4	0	0	4	129	166	77.71%	6	0	1	0	400	0	407
29 - COMITE REGIONAL GUYANE CK & PIROGUE	6	0	0	6	339	393	86.26%	22	0	0	17	1500	0	1539
30 - COMITE REGIONAL ST PIERRE ET MIQUELON CK	0	0	0	0	0	0	0.00%	0	0	0	0	0	0	0
31 - COMITE REGIONAL MAYOTTE CK	2	0	0	2	78	97	0.00%	20	0	0	0	300	0	320
32 - COMITE REGIONAL NOUVELLE CALEDONIE CK	0	0	0	0	0	0	0.00%	0	0	0	0	0	0	0
33 - COMITE REGIONAL POLYNESIE CK	0	0	0	0	0	0	0.00%	0	0	0	0	0	0	0
34 - COMITE REGIONAL WALLIS ET FUTUNA CK	0	0	0	0	0	0	0.00%	0	0	0	0	0	0	0
99 - LIGUE FEDERALE	1	0	0	1	41	53	77.36%	5	0	0	0	100	0	105
TOTAL	705	33	2	740	30422	31090	97.85%	911	81	968	333	177971	2008	182272

REUNION DES MEMBRES AGREES LE 05 FEVRIER 2009 A LA FEDERATION

À l'initiative de Jean-Michel ARNOULT, représentant des membres agréés (M.A.) au Conseil Fédéral, les M.A. se sont réunis le 05 février 2009 au siège de la FFCK, pour échanger et faire remonter leurs besoins et identifier les axes de travail pour l'année 2009.

En premier lieu, un point précis a été fait concernant les règles de fonctionnement statutaires relatives à la participation et à l'élection du collège II des membres agréés dans les comités directeurs des CDCK et CRCK, ainsi qu'en tant que représentant régional à l'Assemblée Générale de la fédération.

Jean-Michel ARNOULT est élu par ses pairs pour se porter candidat au poste de représentant des M.A au Conseil Fédéral. À ce jour les membres agréés souhaitent vivement être reconnus comme des acteurs à part entière du développement de la fédération, en particulier en contribuant à véhiculer une image « professionnelle » des

structures fédérales. Des efforts doivent être fait par les instances fédérales pour mieux associés les M.A. à leur fonctionnement et au développement du CKDA aux niveaux départemental, régional et national.

Concernant les questions d'assurance et d'adhésion, plusieurs points et problématiques sont mis en évidence et explicités. Les M.A. s'accordent pour travailler sur ces sujets au cours de l'année pour construire des propositions relatives à l'adhésion, dans la perspective de l'AG fédérale de 2009.

La refonte des labels fédéraux a été présentée, notamment l'avancement du projet initié en collaboration avec l'AFNOR (réécriture d'un cahier des charges). Il a été rappelé que les M.A. sont bien représentés par 3 structures dans le groupe de travail pour contribuer à la réflexion et aux productions.

Enfin, ce sont les questions relatives aux diplômes et aux formations qui intéressaient

le plus les M.A. La nouvelle architecture de la filière de formation (filière fédérale et filière d'Etat) est présentée. La problématique de l'emploi saisonnier du monitorat fédéral est aussi analysée. Il est rappelé que la fin de l'homologation du monitorat fédéral est irréversible au niveau du MJSVA. Par ailleurs, les pistes actuelles du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) ou du titre à finalité (TFP) seraient très longues à aboutir (plus de trois ans). Ce dossier, commun à l'ensemble des fédérations, est traité dans le cadre du CNOSE afin de trouver une solution dans les meilleurs délais.

À court terme, et pour des besoins immédiats, une piste existe dans les textes officiels Jeunesse et Sports ; A savoir celle du « livret de formation » qui ouvre droit à l'emploi et à l'encadrement, dans la mesure où les vérifications d'exigences préalables à la mise en situation pédagogique (VEP) ont été validées. C'est possible pour les BAPAAT, BPJEPS, BEES, DE...etc.

PROLONGATION D'UN AN DES LICENCES CANOE PAGAIES COULEURS ET DES LICENCES PASS' JEUNES

Afin d'asseoir le lancement des nouvelles licences 2009, et surtout de mieux les intégrer dans le fonctionnement des clubs, la fédération a décidé lors de son Assemblée Générale qu'elles puissent être valables non plus un an maximum, mais deux ans.

Plus précisément, tout titulaire d'une Licence Pass' Jeune et d'une Licence Pagaies Couleurs lors

de la saison 2009 pourra renouveler sa licence l'année suivante, s'il le souhaite.

A l'arrivée des beaux jours, les clubs auront donc tout intérêt à souscrire ces licences pour les nouveaux adhérents qu'ils accueilleront, dans la mesure où ceux-ci ne souhaitent pas participer à des compétitions ou à des formations diplômantes.

Nous rappelons que ces licences sont au prix de 10 € pour la Licence Pagaies Couleurs et de 7 € pour la Licence Pass' Jeune.

Attention, la licence Canoë Famille ne bénéficie pas de cet avantage.

OPERATION « 2000 PAGAIES À 1 € »

Nous vous rappelons que la période transitoire permettant la participation aux compétitions comptant pour le classement national, sans être en possession effective d'une Pagaie Verte minimum, prendra fin au 31 août 2009.

À partir de cette date, conformément aux règlements sportifs, les « Attestations de Niveau Pagaie Couleur » jusqu'alors délivrées dans le cadre de cette période dérogatoire, ne pourront plus être ni délivrées, ni prises en compte au moment de l'inscription aux compétitions.

A compter du 1^{er} septembre 2009, conformément aux règlements sportifs, les

Pagaies Couleurs seront exigibles pour accéder aux compétitions sportives comptant pour le classement national.

La FFCK encourage les clubs à rapidement mettre leurs groupes compétiteurs en conformité avec les règlements sportifs.

Dans ce cadre, la FFCK a décidé de lancer l'opération « 2000 Pagaies à 1 euro » (au lieu de 6 euros). Cette offre s'adresse à tous les clubs qui organisent des sessions Pagaies Jaunes ou Pagaies Vertes entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2009 ; les modalités restent inchangées.

Le « crédit 5 euros » par Pagaie Jaune ou Verte (à concurrence de 2000 Pagaies par ordre d'enregistrement dans la base Extranet) sera effectué par le siège fédéral, sur le compte des structures qui sont en prélèvement dans un délai de 30 jours suivant l'envoi des diplômes. Pour toutes autres informations, veuillez contacter le service relations structures à csimonnet@ffck.org

Opération financée par la MAIF



Pagaies Couleurs est la méthode d'enseignement du Canoë-Kayak qui permet aux pratiquants d'apprendre en s'amusant. Devenez autonome en connaissant les règles de sécurité fondamentales.

Initiations, entraînements, randonnées, eau vive, eau calme, mer... quelle que soit votre motivation, renseignez-vous dans le club le plus proche de chez vous !



Concepteur : FFCK / MAIF/MAC - Crédits Photos : FFCK / MAIF - JY. PRIGNY - X-STYLER SHOOTING PEOPLE

Pagaies Couleurs

Méthode d'enseignement agréée par :



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK

www.ffck.org



COMPTES-RENDUS DU BEX

BEX 188 – 24/10/2008

SUIVI

1-Affiliation et agréments

Société Nautique de Locmariaquer Sémaphore de Kerpenhir (56740 LOCMARIAQUER) : avis favorable pour affiliation

2-Présences des membres du BEX aux manifestations à venir

Assemblée générale de l'APEEEV : pas de présence d'un membre du Bex. Eventuellement, présence d'un conseiller technique national.

Salon Nautique : Christian HUNAUT et Vincent HOHLER seront présents au salon nautique le 10 décembre pour répondre à l'invitation de la Normandie.

Marathon de l'Ardèche : Vincent HOHLER seront présents accompagner de Philippe GRAILLE.

3-Validation des annexes course en ligne - marathon

Annexes validées

4-Commission nationale Freestyle, compte rendu du 11 octobre 2008

Conformément à une décision déjà prise suite à une demande de la commission slalom, une réunion peut avoir lieu sur une manifestation, mais sans prise en charge financière supplémentaire.

5-Compte rendu du CNPU

Le compte rendu actuel demande des modifications et compléments d'information. A présenter lors du prochain Bex.

DECISION

1-Demande de changement de pays de Monsieur Benoît PESCHIER

Le Bex ne s'oppose pas à la demande de Monsieur Benoît PESCHIER de concourir pour un autre pays que la France. Un courrier sera envoyé à la FIC en ce sens, tel que le prévoit le règlement international.

2-Application du code Pagaies Couleurs dans les règlements sportifs

Suite aux difficultés rencontrées dans la mise en application de l'article 28 du titre 3-5 chapitre 3 des nouveaux règlements communs, précisant que l'accès aux compétitions nationales est subordonné à la possession d'une pagaie verte, le Bex rappelle :

- 1- Il est du ressort des organisateurs et des juges arbitres de veiller à l'application de la réglementation fédérale lors des manifestations.
- 2- Pagaies Couleurs est le seul moyen objectif pour s'assurer de la cohérence entre la participation à une compétition et les compétences du compétiteur.
- 3- La grande majorité des compétiteurs doit être en conformité avec cette réglementation fédérale puisque les anciens règlements sportifs prévoyaient déjà la possession d'un niveau de pagaies couleurs (supérieur à Pagaie Verte) pour l'accès aux compétitions, et qu'il y a équivalence

entre l'ancien et le nouveau système Pagaies Couleurs.

- 4- Que toute modification réglementaire est de la prérogative du Conseil Fédéral.

Afin de ne pas faire courir de risque à nos organisateurs et nos juges arbitre, le Bex propose de mettre cette question à l'ordre du jour du prochain Conseil Fédéral.

3-Commission de discipline - Club Corbeil Essonnes

A la demande du Président de la Commission Nationale de Kayak Polo, le Bex décide de saisir le conseil de discipline à l'égard du Club de Corbeil Essonne.

4-Procédure de classement des sites de pratique

La méthodologie de procédure de classement des sites de pratique est présentée pour étude. Elle concernera dans un premier temps le classement des rivières. La validation de la procédure est prévue au prochain Bex pour présentation au Conseil Fédéral du mois de novembre.

5-Convention UNSS - USEP - MEN - FFCK

Le Bex donne son accord sur les dernières modifications portées au projet de convention vu lors du dernier Conseil Fédéral. La signature de cette convention est prévue le 27 novembre 2008 avec le Ministère de l'Education Nationale, dans le cadre du salon européen de l'éducation.

BEX 187

SUIVI

1-Affiliation et agréments

Société nautique de Locmariaquer Sémaphore de Kerpenhir - 56 : surcis à statuer en attente de mise en conformité des statuts. Les statuts de la fédération avec lesquels les clubs doivent être en conformité, précisent, comme la loi sur le sport le prévoit, d'assurer l'accès de toutes et de tous à la pratique des activités physiques et sportives. L'article 5 des statuts du club est donc à revoir dans ce sens.

Canoe Kayak de Besne - 44 160 BESNE : Avis favorable pour affiliation

2-Présences des membres du BEX aux manifestations à venir

DECISION

1-Validation des annexes des règlements sportifs spécifiques

* VA'A VITESSE :

- Annexe 1 : Grille de qualification => Validée
 - Annexe 2 : Coupe de France 2009 => Validée
 - Annexe 3 : Classement clubs Coupe de France 2009 => Validée
 - Annexe 4 : Tarif des inscriptions => Validée
- => Reste à valider l'annexe Pagaies Couleurs pour le Bex du 24 octobre 08.

OCEAN RACING :

- Annexe 1 : Définition des embarcations d'Océan Racing => Validée
- Annexe 2 : Numérotation des embarcations => Validée

Annexe 3 : Niveau de Pagaies Couleurs => NON VALIDEE

Annexe 4 : Classement numérique permanent => Validée

Annexe 5 : Les différents niveaux de compétition => Validée

Annexe 6 : Le classement club => Validée
=> Reste à valider l'annexe Pagaies Couleurs pour le Bex du 24 octobre 08

SLALOM :

Annexe : Saison 2008-2009 => Validée
=> Reste à valider l'annexe Pagaies Couleurs pour le Bex du 24 octobre 08

Attention: Le Bex n'autorise pas de modification du règlement Slalom en cours de saison. En fonction de la modification du règlement international, Des modifications pourront être proposées au Conseil Fédéral, pour validation et mise en œuvre à partir de la saison suivante.

FREE-STYLE :

- Annexe 1 : Lexique des figures => Validée
 - Annexe 2 : Valeur des figures => Validée
 - Annexe 3 : Valeur des bonus => Validée
 - Annexe 4 : Durée d'un run => Validée
 - Annexe 5 : Classement FKT => Validée
- => Reste à valider l'annexe Pagaies Couleurs pour le Bex du 24 octobre 08

COURSE EN LIGNE :

Annexes en cours d'élaboration => à valider pour le Bex du 24 octobre 08

MARATHON :

- Annexe 1 : Programme type pour un marathon sélectif => Validée
- Annexe 2 : Programme type des championnats de France => Validée
- Annexe 3 : Bordereau d'engagement type => Validée

=> Reste à valider l'annexe Pagaies Couleurs pour le Bex du 24 octobre 08

DESCENTE :

- Annexe : Annexes au règlement Descente => Validée
- => Reste à valider l'annexe Pagaies Couleurs pour le Bex du 24 octobre 08

WAVE SKI SURFING :

Pas d'annexe au règlement spécifique
=> Doit faire une annexe Pagaies Couleurs à valider au Bex du 24 octobre 08

KAYAK POLO :

- Annexe A : Signaux d'arbitre => Validée
 - Annexe B : Système de jeux => Validée
 - Annexe C : Hygiène et sécurité => Validée
 - Annexe D : Les validations annuelles de la CNKP => Validée
- => Reste à valider l'annexe Pagaies Couleurs pour le Bex du 24 octobre 08

DRAGON BOAT : compte rendu validé

2- Mesure dérogatoire d'entrée en formation Moniteur Fédéral

Afin d'harmoniser les niveaux attendus dans la nouvelle version Pagaies Couleurs, et la rénovation de la filière de formation fédérale en

cours, il est décidé que le niveau de Pagaie demandé en pré-requis d'entrée en formation Moniteur (à ce jour, Pagaie Rouge), est redescendu à la Pagaie Bleue, jusqu'à la mise en place de la nouvelle filière de formation fédérale.

3-Conséquence de la fin de validité de la carte découverte.

Le Bex rappelle que suite à la décision de l'Assemblée Générale, la fin de validité de la carte découverte a été fixée le 31 août 2008.

Il appartenait donc aux clubs d'utiliser celles-ci jusqu'à la date butoir. Le Bex a rappelé cette décision lors de sa réunion du 23 mai 08, communiquée à l'ensemble des Comités Régionaux et Départementaux et des cadres fédéraux.

En conséquence, aucun remboursement de carte découverte ne sera effectué.

4-Ordre du jour du Conseil Fédéral

***I - ACTUALITÉ**

A. Information du Président fédéral et questions d'actualité

B. Présentation et information du Directeur Technique National

C. Informations de la Présidente du Conseil fédéral (suivi des décisions des comptes rendus antérieurs)

D. Informations des autres membres du bureau exécutif

E. Présentation des nouveaux présidents des commissions sportives élus aux plénières du samedi 15 novembre.

II - POUR DÉCISION

A. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 14 juin

B. Positionnement de la FFCK vis-à-vis de l'association des clubs pratiquant la course en ligne

C. validation de l'annexe III du Règlement Intérieur : Règlement Médical

III - POUR INFORMATIONS

A. Résultats sportifs internationaux 2008

B. Calendrier Championnat de France 2009 (Descente, Polo)

C. Point financier

D. Point sur la mise en place des nouvelles adhésions fédérales

E. Point sur le démarrage du dispositif Pagaies Couleurs

F. Point sur la filière de formation et la place des diplômés fédéraux

G. Points sur l'animation nationale jeune 2009- Perspectives 2010

H. Point sur la CNPU

I. Point sur la tournée des Régions

J. Point sur la gestion des CTS

IV-QUESTIONS DIVERSES

CKI BEX 189 DU 14 NOVEMBRE 2008

SUIVI

1-Présence des membres du BEX aux manifestations à venir

Inauguration du club de Caen jeudi 20 novembre : Présence de Philippe GRAILLE

2-Comptes-rendus des commissions

*1- CR de la Commission Sportive du 24/10/08 : Validé,

2-CR de la réunion des Chargés de mission calendrier Interrégional du 24/10/08: Validé,

3-CR du groupe de travail Dragon Boat du 27/10/08 : Non validé, le Bex demande à la Commission de proposer une animation articulée de la saison sportive conformément à nos statuts. De plus, le bex souhaite limiter la prise en charge pour les déplacements à 3 juges, l'hébergement restant à la charge de l'organisateur.

4-CR de la Commission Course en Ligne, chargés mission Marathon, du 20/10/08 : Validé

5-CR de la Commission Slalom du 28/09/08 : Validé,

6-CR de la Commission Descente du 13/09/08 : Validé.

3- Compte rendu CNPU

La validation du CR du CNPU du 10/10/08 est renvoyée au prochain Bex.

DECISIONS

1-Formation PDESI 2008 "aménagement et gestion des sites de pratique"

Vincent HOHLER sera présent à la formation "Aménagement et gestion des sites de pratiques de Canoë Kayak" le 29/11/08 à Gurcy le Châtel.

2-Procédure de classement des cours d'eau sur le territoire national

Le Bex valide la procédure de classement des cours d'eau sur le territoire national. Il demande aux services de créer les différentes instances intervenantes dans la procédure de classification.

(Comité de Pilotage de Classification et Comité Fédéral de Classification). Ce document sera présenté Conseil Fédéral du 16 novembre 2008.

3-Validation des annexes aux règlements spécifiques Slalom et Course en Ligne

Annexe Slalom : Validé,

Annexe Course en Ligne : Validé,

4-Date des Championnats de France Kayak Polo et Descente

Le Bex valide la proposition suivante :

- Championnat de France Kayak Polo du 3 au 5 juillet 08 attribué au Club de Golbey Epinal Saint-Nabord,
- Championnat de France de Descente du 14 au 18 juillet 08 à l'Argentièrre la Bessée.

Cette proposition sera présentée au Conseil Fédéral du 16 novembre 2008 pour adoption.

5-Tournée des régions

Le Bex propose d'indemniser les CRCK à hauteur de 15 € par personne présente à l'occasion des réunions régionales.

Conformément au courrier envoyé préalablement aux Présidents des CRCK, cette indemnité sera limitée à 500 €.

Au 5 décembre 08, la tournée aura été effectuée dans l'ensemble des régions à l'exception des régions PACA (décès de son Président) et la Franche Comté (refus de l'organiser par son Président).

Le Président fédéral renouvelle sa demande de rencontrer les clubs de la Franche Comté auprès du Président du CRCK.

6-Projet d'évolution de la licence Canoë Pass-Jeune

Le Bex valide l'extension de la limite d'accès à cette Licence Canoë Pass Jeune à 18 ans (au lieu de 16 ans préalablement).

Cette décision entrera en application à partir du 1^{er} janvier 2009.

7-Dates des prochains Bex

- 12 décembre 2008,
- 16 janvier 2009, reporté au 23 janvier 2009
- 30 janvier 2009, reporté au 6 février 2009
- 20 février 2009,
- 6 mars 2009,

8-Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2008

*Le Bex valide la proposition d'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2008 :

- Approbation du compte rendu de l'AG 2007
- Rapport moral du Président Fédéral
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapport du Directeur Technique National
- Rapport de la Trésorière et du commissaire aux comptes
- Vote sur les rapports moral et financier
- Présentation du projet de budget 2009 et vote sur les tarifs saison 2009/2010
- Modification des règlements intérieurs pour prendre en compte la nouvelle politique de titre et vote
- Rapport de la Présidente du Conseil Fédéral
- Réponses aux questions écrites et débat sur les motions (vote sur les motions)
- Présentation des candidats à la présidence de la fédération et des listes Bex
- Vote
- Présentation des candidats au conseil fédéral
- Vote

9-Règlement Intérieur : Annexe 3 - Règlement Médical

La proposition de texte doit être étudiée par les médecins lors de la réunion Plénière du 13/11/08. Le texte sera proposé directement au Conseil Fédéral du 14/11/08 pour adoption.

CKI BEX 190 - 12/12/2008

SUIVI

1-Affiliation / Adhésion

Membre affilié : La mouette Signature - Base Nautique Mousseleirien - Pointe du Bil - 56860 SENE => Affiliation accordée

2-Suivi des membres aux manifestations à venir

Présence des Membres du Bex à la signature de Convention FFCK/UNSS/USEP/Éducation Nationale

3-Suivi des assemblées générales en région

Assemblée Générale CRCK NORMANDIE du 14/12/2008 : Vincent FLEURIOT a été élu

Président Assemblée Générale CRCK BRETAGNE du 29/11/2008 : René TREGARO a été élu Président

4-Suivi Compte rendu CNPU

Validation au prochain bex

5-Validation du compte rendu commission slalom du 16 novembre 2008

Compte rendu validé sous réserve des décisions du Bex mentionnées dans le compte-rendu

DECISIONS

1-Validation de l'instruction spéciale AG 2008

Le Bex donne quitus au Président et au Secrétaire Général pour valider l'instruction spéciale AG qui sera proposée à l'issue de la réunion du 22 décembre regroupant la Commission de surveillance électorale, le Secrétaire Général, la Trésorière, la Présidente du Conseil Fédéral.

2-Accord de partenariat avec la Fondation : Surf Rider Fondation

Le Bex autorise la signature de l'accord de partenariat avec cette fondation portant sur la journée Patrimoine Nautique (Surfrider Fondation Europe organise les initiatives Océanes -opérations de nettoyage des plages).

3-Affaire Club OFP / Club CKCNT

Le Bex saisie la Commission de discipline pour tenter de trouver une solution de conciliation à cette affaire.

COMPTE RENDU BEX – 191 – 23/01/2009

Affiliation :

- club nautique d'Antibes : avis favorable
- TERRE DE HAUT KAYAK : avis favorable sous réserve de modification des statuts qui doivent confirmer le fait de se conformer aux statuts de la FFCK.
- YACHT CLUB DE TOULON : avis favorable
- KEKE MOANA CHATEL : avis favorable
- YACHT CLUB GRENOBLE CHAVARINES : avis favorable
- CLUB DE KAYAK DE LANDEDA L'ABERWRACH : avis favorable

Agrement :

- TI EVASION (97111) MORNE A L'EAU : avis favorable

Ré-affiliation :

- BRIANCON FAMILY KAYAK : avis favorable pour la ré-affiliation du club

DECISION

1-Reconnaissance de HN des clubs

Le label "club de N1" reconnue en qualité de club formateur de haut niveau - le BEX prolonge la décision de l'année dernière pour la saison 2008-2009 en matière de label des clubs.

Rappel de la décision Bex du 19/10/2007 :

Le Bex décide de mettre en place un label réservé aux clubs de compétitions dans les conditions suivantes :

=> Appellation du label : "Club de Nationale 1"

=> Nombre de club concernés :

- 12 premiers clubs de Course en Ligne
- 12 premiers clubs de Slalom
- 12 premiers clubs de Descente
- 6 premiers clubs de Kayak Polo masculin
- 6 premiers clubs de Kayak Polo féminin

=> Système de classement : classement national des clubs dans chaque discipline,

=> Condition d'exclusion : absence d'athlète en liste espoir ou de haut niveau dans le club,

=> Services apportés : soutien auprès des collectivités territoriales, des services de l'Etat et du mouvement sportif

Liste des clubs qui ne répondent pas aux critères - Saison sportives 2008-2009 :

- ARGENTAT BEAULIEU CANOE KAYAK – pas d'athlète listé
- LA ROCHE DERRIEN CANOE KAYAK – pas d'athlète listé
- ASCK POISSONS VOLANTS – pas d'athlète listé
- TARBES AUCH MIDI PYRENEES (CRCK) – pas d'athlète listé

2-Reconnaissance de HN fédéral des disciplines sportive

Le Bex propose de reconduire la décision du conseil fédéral du 26/01/2008 :

Le Conseil Fédéral valide la proposition du BEX sur la reconnaissance de « Haut Niveau fédéral » pour un an, des disciplines suivantes :

- WAVE SKI
- FREE STYLE
- MERATHON (OCEAN RACING)

Pour les autres disciplines (DRAGON BOAT, VAA) la FFCK ne s'opposera pas aux initiatives individuelles de participation aux manifestations de références suivant un contrat spécifique des athlètes.

— Vote : 13 pour 2 abstentions

et propose pour la saison 2008/2009 :

- WAVE SKI
- FREE STYLE
- MERATHON (OCEAN RACING)

Cette décision sera soumise à la validation du conseil Fédéral le 7 février prochain

3-Proposition modification de la politique d'adhésion des clubs :

LE BEX souhaite débattre des éventuelles modifications en conseil fédéral

4-Règlement médical

Le Bex valide les modifications du règlement médical conformément au conseil fédéral du 16 novembre 2008

5-Règlement SLALOM sur les courses N1

Le Bex valide le document «les dispositions» rendant applicable les règlements internationaux sur les courses N 1, conformément à la décision du conseil fédéral du 16 novembre 2008 (point 6)

6-Programmation ORANGE SPORT TV 2009

Le Bex valide le projet de programmation 2009. Il propose également que puisse être pris en

compte des sujets de loisir ou des thématiques fédérales connues « le CK s'apprend ; ou la sécurité ».

7-Médaille championnat de France – stratégie 2009

Le Bex valide le modèle « Alize Cadet » pour l'olympiade et confirme les points suivants :

- Réserver l'attribution aux titres de Champion de France
- Conserver le marquage du millésime

8-Compte rendu de la commission – Océan-racing, dragon boat, CEL, Descente

- Commission médicale : CR du 11/11/2008 validé

- Océan racing : annexe aux règlements sportifs spécifiques validée

- Descente : annexe aux règlements sportifs spécifiques : validée

- Dragon boat - CR du 27/10/2008 - le BEX valide ce Compte rendu avec les précisions suivantes : la première animation comprend 5 manifestations entre le 14/06/09 et le 18/10/09 soit à cheval sur 2 saisons sportives et nécessitant 2 licences pour les participants. Compte tenu du lancement de cette nouvelle animation, le Bex autorise une dérogation pour cette première année mais demande à la commission de caler l'animation sportive sur la licence à partir de la saison sportive 2009/2010.

Pour cela, le Bex suggère que les manifestations de Rouen le 20/09/2009 ; Gérardmer le 04/10/2009 ; et Annecy le 18/10/2009 comptent pour 2 saisons (saison 2008/2009 et la saison 2009/2010)

9-Convention licence « pass'jeune »

Le Bex valide le cadre conventionnel minimum que doivent utiliser les clubs affiliés pour délivrer des licences Pass'jeune.

10-Système départ automatique

Le Bex donne son accord sur l'acquisition d'un système départs automatique de Course en Ligne dans la perspective de Vichy 2010/2011. Ce matériel sera conditionné en container et pourra être utilisé pour les sélections des équipes de France et les organisateurs de championnats de France qui le souhaitent.

Règlement spécifique CEL - 2009-2010 page 202

- Chapitre 7 – Les Classements

. art. 171-2 Nombre de points marqués lors de chaque épreuve :

chaque club marque 1 point par bateau ayant participé, quelle que soit sa place.

Vitesse Seniors monoplace

le 1^{er} marque 55 points (54+1), on diminue d'un point à chaque place, le dernier de la finale D marque 20 points.

Vitesse Cadets, Juniors monoplace & équipages, Seniors équipages

le 1^{er} marque 37 points, on diminue d'un point à chaque place, le dernier de la finale D marque 2 points.

Vitesse Vétérans I II III IV monoplace, Vétérans équipages

Le 1^{er} marque 19 points, on diminue d'un point à chaque place, le dernier de la finale B marque 2 points.

Fond & Marathon, Cadets, Juniors, Seniors, monoplace et équipages

Le 1^{er} marque 37 points, on diminue d'un point à chaque place, le 27^{ème} marque 11 points.

Fond & Marathon, Vétérans I II III IV monoplace, Vétérans équipages

Le 1^{er} marque 19 points, on diminue d'un point à chaque place.

En cas de disqualification, le bateau marque les points qui correspondent à son niveau selon les modalités suivantes :

- Vitesse Seniors monoplace : disqualifié en finale A : 47 points, disqualifié en finale B : 38 points (1 point).
- Cadets/Juniors monoplace et équipages, Seniors équipages : disqualifié en finale A : 29 points, disqualifié en finale B : 20 points?
- Vétérans I II III IV monoplace et équipage : disqualifié en finale A : 11 points, disqualifié en finale B : 2 points
- Epreuves de fond : le bateau disqualifié ne marque pas de points.
- en cas d'abandon ou d'absence, le bateau ne marque pas de points.
- les points ne sont attribués que s'il y a au moins 5 bateaux qui concourent.

COMPTE- RENDU BEX 192 – 06/02/2009

1-Adhésion / Affiliation

CLUB ASSOCIATION SPORTIVE TESTERINE KAYAK => Avis favorable pour une ré-affiliation

LE VAL D'OMIGNON (02490 TREFCON) => Avis favorable pour un agrément
CORSICAVENTURE (20270 ALERIA) => Avis favorable pour une affiliation

DECISIONS :

1-Manifestations labélisée 2009

Marathon International des Gorges de l'Ardèche => Label de niveau A,

- Dordogne Intégrale => Label de niveau B,
- Porquerolaise => Label de niveau B

2-Politique d'adhésion/licences/titres pour la saison 2009/2010

Proposition de politique tarifaire saison 2009/2010 :

- Pas d'augmentation supérieure au coût de la vie => le Bex propose le tableau de tarification joint en annexe.

Proposition de modifications des licences :

- Licence Canoë Pass' Jeune et la licence Pagaie Couleur : le Bex propose de permettre aux titulaires de cette licence de la renouveler sur la saison 2009/10 dans les mêmes conditions. Cette proposition sera soumise au Conseil Fédéral avant l'Assemblée Générale.

3-Affaire Colmar suite au pourvoi en cassation

Le Bex s'engage à sensibiliser le CNOSF et le Ministère des Sports sur les conséquences de cette décision dans le but de mieux définir les responsabilités des clubs dans la pratique des sports de plein air. Il s'engage également à étudier les conséquences financières de cette décision et prendra contact pour cela avec le Président du club.

4-Bilan et comptes de résultats 2008

Approuvé pour présentation en Conseil Fédéral avant l'assemblée générale

5-validation proposition budget prévisionnel 2009

Approuvé pour présentation en Conseil Fédéral avant l'assemblée générale

COMPTE RENDU BEX 193 - 06/03/2009 -

1-Approbation du compte rendu du BEX du 6/03/2009

Compte rendu approuvé en séance

2-Validation de la proposition de modification du règlement disciplinaire lutte contre le dopage (courrier du 04/02/2009 – Direction des Sports)

Validation du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage. Ce règlement sera proposé pour adoption au Conseil Fédéral du 6/03/09.

3-Validation de la procédure de mise en œuvre de formation des délégués fédéraux et des escortes (contrôle antidopage)

Le Bex valide le document de formation vu par le Ministère de la Santé et des Sports.

Il propose que la Commission sportive crée un groupe de travail représentatif (Président de commission, médecin, organisateur, CTS...) chargé, suivant les propositions de Henri Prévost, d'étudier les modalités de mise en œuvre du code du sport sur la mise en place et la formation des escortes. Le document issu de ce groupe de travail sera proposé par la commission sportive pour validation lors d'un Bex (début avril) et diffusion.

4-Proposition des délégués techniques à l'association Européenne de Canoë

Deux candidats ont été proposés par leur commission :

- Slalom => Madame Maryse VISEUR
- Free style => Monsieur Malik LOUNIS,

Le Bex soumet ces deux candidats au Conseil Fédéral pour accord avec des réserves sur la candidature de Monsieur Malik LOUNIS,

Suite à la vacance du poste de Vice Président de l'ECA un appel à candidature est relancé jusqu'au 30 mars 09. Le Bex propose que ce sujet soit évoqué au Conseil Fédéral.

5-Répartition des primes olympiques ministérielles

6-Le Bex valide les propositions du Président.

Proposition de nomination des membres d'honneur pour l'assemblée générale.

Proposition du Président validé par le Bex :

- Madame Annette VAL,
- Monsieur Alain CAVREL,

7-Validation des Comptes rendus d'activités et plénières

Comptes rendus des réunions plénières 2008 :

- Course en Ligne - Marathon - Dragon Boat => Validé
- Slalom => Validé
- Descente => Validé
- Kayak Polo => Validé
- Océan Racing => Validé
- Wave Ski Surfing => Validé
- Free Style => Validé

Comptes rendus des Commissions Nationales :

- Kayak Polo du 17 & 18 janvier 09 => Validé avec remarques du Bex
- Océan Racing du 11 février 09 => Validé
- Slalom du 19 janvier 09 => Validé
- Commission Sportive du 11 janvier 09 => Validé avec remarque du Bex

8-Mode de calcul de la Majorité absolue aux élections

PROPOSITION DE LA COMMISSION ELECTORALE :

Les lois de la république définissent les comptages des suffrages exprimés lors de chaque scrutin, de quelque nature que ce soit, comme suit :

- Nombre d'électeurs inscrits (ou pour les associations : nombre de mandats).
- Nombre de votants ou de mandats réels.
- Sur ce dernier nombre, on retire les votes ou bulletins blancs et (ou) nuls.
- Une fois cette soustraction effectuée il reste le nombre des suffrages exprimés.
- C'est sur ce dernier nombre qu'est calculée la majorité absolue : 50 % + 1 voix.

On peut être d'accord ou non avec ce système de comptage, c'est le système appliqué en France et la Fédération doit s'y soumettre.

Accord du Bex sur cette proposition.



RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL FÉDÉRAL

CONSEIL FÉDÉRAL – 51 – DU 16
NOVEMBRE 2008

ACTUALITE

1-Information du Président Fédéral et questions d'actualité

- Décès de Bernard Niro, président du CRCK de PACA
- Bilan des JO, de la tribu à Pékin et du retour des jeux à Cergy
- Premier bilan de la tournée dans les régions à la rencontre des clubs et dirigeants
- Nouveau décret de juillet 2008 relatif à l'établissement de la liste des ouvrages nécessitant un aménagement adapté pour assurer la circulation sécurisée des engins nautiques.
- Bonne collaboration avec l'Education nationale (signature de la convention en décembre).

2-Présentation et information du Directeur technique national.

- Arrêté de délégation du MSJSVA à la FFCK pour l'Olympiade 2009-2012 ne prenant en compte que les activités de compétitions. Abandon de la délégation de nage en eau vive au bénéfice de FFESSM, nécessitant la signature d'une convention sur le classement des rivières, les diplômes d'Etat, l'accès aux compétitions.
- Point sur la reconnaissance de haut niveau des disciplines par le MSJSVA
- Instruction du MSJSVA sur finances 2009
- Absence de directives sur la FHN 2009-2012
- Projet de loi Cochet sur une nouvelle réglementation (hors code du sport) de certaines entreprises de loisirs sportifs, dans les activités de pleine nature
- Enquête SOFRES sur la place du CK dans les activités nautiques.
- Bilan olympiade et JO
 - Point sur l'avancé du bilan et du projet de l'olympiade
 - Problème de structuration du Slalom
- Sortie du guide du haut niveau 2008/2009
- Point sur les Championnats du Monde de Vichy
- Création du Comité Organisation de la coupe du monde de PAU
- Stade d'Eau Vive de PAU :
 - Convention d'utilisation 2008-2009
 - Point sur le dossier de gestion du Stade d'eau Vive
- Situation du CRCK Auvergne
- Situation du CRCK PACA
- Renouvellement de la Convention EDF

3-Informations des autres membres du bureau exécutif

Point sur les résultats sportifs internationaux à partir du tableau des médailles 2008 de la saison.

Préparation congrès FIC : Explications des différents protagonistes sur la non candidature de Monsieur Jean- Louis Oyon à la commission Course en Ligne au sein de la FIC.

Fédération International de V'A : le Conseil Fédéral propose qu'il y ait un membre Français au sein de la FIV.

- 26 votants => 24 oui ; 2 abstentions

Candidature de Caroline JEHL à la Fédération International V'A :

- 26 votants => 22 oui ; 1 non ; 1 nul ; 2 abstentions

Point sur le service comptabilité et sur la répartition des charges et produits financiers au 31 août.

Chargés de mission inter régions pour les calendriers :

Présentation d'une procédure commune.

4-Présentation des nouveaux présidents des commissions sportives élus aux plénières du samedi 15 novembre.

Caroline JEHL : Océan-racing

Frédéric GRUYELLE : Kayak Polo

Jérôme GAUDIN : Free Style

Luc GOURAUD : Descente

Luc MARTIN : Course En Ligne, Marathon

Thierry MOREAU: Wave ski

Pierre MENISSIER : Slalom

5-Place des membres agréés et conventionnés au sein de la FFCK.

A la demande du représentant des structures agréées, une réflexion est à mener au sein de la FFCK sur la place et le rôle de ces membres dans la politique fédérale. La question de la formation de l'encadrement temporaire est également à résoudre.

POUR DÉCISION

1-Approbation du relevé de décision du conseil fédéral du 14/06/2008.

Compte-rendu du conseil fédéral du 14/06/2008 - 50/140608 adopté (mise à jour sur le site internet du relevé de décision).

2-Validation de l'annexe III du Règlement Intérieur : Règlement Médical.

Annexes III des Règlements intérieur du règlement médical, validation sur le principe, en attente de l'accord de modification par le MSJSVA

- texte adopté (26 votants) : 19 oui ; 7 abstentions

3-Charte éthique et déontologie de la fédération.

Elle concerne principalement les pratiquants sportifs, les juges et les arbitres.

Le texte de la charte est adopté dans son principe.

Le service communication doit proposer un mode de communication de ce document.

4 - Point sur les nouvelles adhésions fédérales

Proposition d'allonger l'âge de la licence Canoë- Pass jeune de 16 ans à 18 ans.

Proposition adoptée à l'unanimité.

5-Point sur le démarrage du dispositif Pagaies couleurs

Les stages des cadres habilités ont bien eu lieu selon une répartition inégale suivant les régions.

Pour participer à une manifestation sportive le Conseil Fédéral décide d'autoriser la participation jusqu'au 31 août 2009 des personnes n'ayant pas une pagaie verte, contrairement aux exigences prévues dans les règlements communs – à condition que les responsables qui inscrivent les compétiteurs aux manifestations sportives puissent attester de l'équivalence de niveau de leurs compétiteurs.

Une modification sur les formulaires d'inscription aux compétitions sera faite dans ce sens pour simplifier la démarche.

Chaque commission, en cohérence avec la commission sportive, doit élaborer au plus vite (CF avant AG) le niveau de pagaie couleur requis en fonction du niveau de compétition.

6-Modification du règlement slalom

Le règlement slalom de la F.I.C a changé sur certains points techniques au cours de l'année 2008.

Il sera appliqué pour les courses N1 et internationales courues en France sur la saison 2008/2009.

Le conseil fédéral propose que ces modifications puissent être portées, pour tous, sur le règlement de la FFCK à partir du 1^{er} septembre 2009.

- 23 votants : 10 oui - 6 contre - 7 abstentions

7-Commission de surveillance électorale

Sont nommés pour la prochaine Assemblée Générale 2008 :

- Patrice HAVY
- Jeanne THEZIER - BRISSAND
- Daniel BONNIGAL
- Guy COURTAUD
- Guy LAPLACE

8-Championnat de France de Kayak Polo et Descente

Le conseil fédéral valide les dates et lieux des championnats de France

- Kayak polo - 4 et 5 juillet 2009 – organisateur ville d'Epinal
- Descente - du 14 au 18 juillet 2009 – L'Argentière la Bessée

CONSEIL FÉDÉRAL 52 – 23 JANVIER 2009

ACTUALITÉ

1-Information du Président Fédéral et questions d'actualités

- Signature la convention FFCK/EN/UNSS/USEP le 12 décembre 2008
- Rencontre avec le Président de la Fédération International de VA'A et le Président de la Fédération Tahitienne de VA'A
- Choix du jury des manifestations internationales : championnats d'Europe de Couse en Ligne 2014 à Vaires sur-Marne ; championnats d'Europe de Slalom 2013 à Bourg-Saint- Maurice
- Rencontre du Directeur des Sports de la région Bretagne pour le devenir du CREPS de Dinard
- Résultats de l'appel en cassation suite à l'accident de Colmar et suite à donner.

2- Présentation et information du Directeur Technique National

- Arrêté de la délégation du Ministère de la Jeunesse et des Sport à la FFCK en attente de publication
- Point sur la reconnaissance de Haut Niveau (descente et polo) en attente de publication
- Nouvelles orientations de la politique Ministérielle/ Filière de Haut Niveau, Convention d'objectifs
- Point sur le dossier de PAU où la FFCK s'est portée candidate au marché public d'exploitation en co traitance avec 2 prestataires professionnels
- Point sur la convention EDF en cours de rédaction : accord de principe validé
- Point sur l'enquête des locaux des clubs en cours de consultation
- Bilan du colloque des Conseillers Technique et colloque des Entraîneurs

3-Informations des autres membres du bureau exécutif

- V. HOHLER, secrétaire générale note à ce jour une augmentation des titres de 4.06 %

A ce jour le nombre de clubs affiliés est supérieur à celui de l'année 2008.

- G. LYON, chargé du suivi de la coupe du monde et des championnats du monde de Vichy informe de l'avancée des recherches sur les systèmes brise-vagues et du début des travaux de la tour d'arrivée.

POUR DECISIONS

1-Approbation du dernier Compte rendu du Conseil Fédéral du 16 novembre 2008

Approuvé à l'unanimité

2-Reconnaissance des disciplines de Haut Niveau fédéral

Le conseil fédéral reconduit la décision de 2008 pour l'année 2009 et reconnait de Haut Niveau fédéral les disciplines suivantes :

- WAVE SKI
- FREESTYLE
- OCEAN RACING (kayak seulement)

Vote :

- 16 votants ; pour : 16

3-Politique d'adhésion/licences/titres/ pour la saison 2009/2010

Proposition était faite de rendre le forfait tempo optionnel pour les clubs ne voulant pas bénéficier de l'offre de titres temporaires pour la nouvelle saison

- 16 votants :
 - Aucun changement - pour : 8
 - Forfait optionnel - pour : 6
 - Abstention : 2

Il a été décidé de renforcer la communication au printemps sur ce sujet.

Le Conseil Fédéral note l'inadaptation du système d'adhésion et d'assurance pour les membres agréés et invite la prochaine équipe dirigeante à se pencher sur ce problème.

4- Orientations fédérales suite à la signature de la convention avec le Ministère de L'Education Nationale

Le conseil fédéral propose la création d'un groupe piloté par Sylvaine DELTOUR chargé de mettre en place et suivre la convention FFCK/EN/UNSS/USEP

5- Quotas unique aux épreuves Olympique de Slalom

Le conseil fédéral confirme son accord avec la demande du Président Fédéral auprès de la Fédération Internationale de Canoë de sortir du QUOTA UNIQUE aux épreuves olympiques de Slalom. Cette demande a été formulée suite au départ de certains athlètes français vers d'autres pays et notamment le champion Olympique Benoît PESCHIER.

Cette demande ne porte en aucun cas sur une réduction des quotas de la Course en Ligne mais sur les effets de la décision de la Fédération Internationale de Canoë suite au passage des quotas unique Slalom.

ACTUALITÉ CONSEIL FÉDÉRAL 51 - DU 16 NOVEMBRE 2008

1-Information du Président Fédéral et questions d'actualité

- Décès de Bernard Niro, président du CRCK de PACA
- Bilan des JO, de la tribu à Pékin et du retour des jeux à Cergy

- Premier bilan de la tournée dans les régions à la rencontre des clubs et dirigeants

- Nouveau décret de juillet 2008 relatif à l'établissement de la liste des ouvrages nécessitant un aménagement adapté pour assurer la circulation sécurisée .../... des engins nautiques.

- Bonne collaboration avec l'Education nationale (signature de la convention en décembre)

2-Présentation et information du Directeur technique national

➤ Arrêté de délégation du MSJSVA à la FFCK pour l'Olympiade 2009-2012 ne prenant en compte que les activités de compétitions. Abandon de la délégation de nage en eau vive au bénéfice de FFESSM, nécessitant la signature d'une convention sur le classement des rivières, les diplômes d'Etat, l'accès aux compétitions...

➤ Point sur la reconnaissance de haut niveau des disciplines par le MSJSVA

➤ Instruction du MSJSVA sur finances 2009

➤ Absence de directives sur la FHN 2009-2012

➤ Projet de loi Cochet sur une nouvelle réglementation (hors code du sport) de certaines entreprises de loisirs sportifs, dans les activités de pleine nature

➤ Enquête SOFRES sur la place du CK dans les activités nautiques.

➤ Bilan olympiade et JO

- Point sur l'avancé du bilan et du projet de l'olympiade

- Problème de structuration du Slalom

➤ Sortie du guide du haut niveau 2008/2009

➤ Point sur les Championnats du Monde de Vichy

➤ Création du Comité Organisation de la coupe du monde de PAU

➤ Stade d'Eau Vive de PAU :

- Convention d'utilisation 2008-2009

- Point sur le dossier de gestion du Stade d'eau Vive

➤ Situation du CRCK Auvergne

➤ Situation du CRCK PACA

➤ Renouvellement de la Convention EDF

3-Informations des autres membres du bureau exécutif

Point sur les résultats sportifs internationaux à partir du tableau des médailles 2008 de la saison.

Préparation congrès FIC : Explications des différents protagonistes sur le non candidature de Monsieur Jean- Louis Oyon à la commission Course en Ligne au sein de la FIC.

Fédération International de VA'A : le Conseil Fédéral propose qu'il y ait un membre Français au sein de la FIV

- 26 votants => 24 oui ; 2 abstentions

Candidature de Caroline JEHL à la Fédération International VA'A :

- 26 votants => 22 oui ; 1 non ; 1 nul ; 2 absentions

Point sur le service comptabilité et sur la répartition des charges et produits financiers au 31 août.

Chargés de mission inter régions pour les calendriers :

Présentation d'une procédure commune

4-Présentation des nouveaux présidents des commissions sportives élus aux plénières du samedi 15 novembre

- Caroline JEHL : Océan-racing
- Frédéric GRUYELLE : Kayak Polo
- Jérôme GAUDIN : Free Style
- Luc GOURAUD : Descente
- Luc MARTIN : Course En Ligne, Marathon
- Thierry MOREAU: Wave ski
- Pierre MENISSIER : Slalom

5-Place des membres agréés et conventionnés au sein de la FFCK

A la demande du représentant des structures agréées, une réflexion est à mener au sein de la FFCK sur la place et le rôle de ces membres dans la politique fédérale. La question de la formation de l'encadrement temporaire est également à résoudre.

DECISION CF 51/16.11.2008

1-Approbation du relevé de décision du conseil fédéral du 14/06/2008

Compte-rendu du conseil fédéral du 14/06/2008 - 50/140608 adopté

2-Validation de l'annexe III du Règlement Intérieur : Règlement Médical

Annexes III des Règlements intérieur du

règlement médical, validation sur le principe, en attente de l'accord de Modification par le MSJSVA.

- texte adopté (26 votants) : 19 oui ; 7 abstentions P.Grippon

3-Charte éthique et déontologie de la fédération

Elle concerne principalement les pratiquants sportifs, les juges et les arbitres.

Le texte de la charte est adopté dans son principe.

Le service communication doit proposer un mode de communication de ce document.

4-Point sur les nouvelles adhésions fédérales

Proposition d'allonger l'âge de la licence Canoë- Pass jeune de 16 ans à 18 ans.

Proposition adoptée à l'unanimité.

5-Point sur le démarrage du dispositif Pagaies Couleurs

Les stages des cadres habilités ont bien eu lieu selon une répartition inégale suivant les régions.

Pour participer à une manifestation sportive le Conseil Fédéral décide d'autoriser la participation jusqu'au 31 août 2009 des personnes n'ayant pas une pagaie verte, contrairement aux exigences prévues dans les règlements communs - à condition que les responsables qui inscrivent les compétiteurs aux manifestations sportives puissent attester de l'équivalence de niveau de leurs compétiteurs.

Une modification sur les formulaires d'inscription aux compétitions sera faite dans ce sens pour simplifier la démarche.

Chaque commission, en cohérence avec la commission sportive, doit élaborer au plus vite (CF avant AG) le niveau de pagaie couleur requis en fonction du niveau de compétition.

6-Modification du règlement slalom

Le règlement slalom de la F.I.C a changé sur certains points techniques au cours de l'année 2008.

Il sera appliqué pour les courses N1 et internationales courues en France sur la saison 2008/09.

Le conseil fédéral propose que ces modifications puissent être portées, pour tous, sur le règlement de la FFCK à partir du 1^{er} septembre 2009.

- 23 votants : 10 oui - 6 contre - 7 abstentions EB

7-Commission de surveillance électorale

Sont nommés pour la prochaine Assemblée Générale 2008 :

- Patrice HAVY
- Jeanne THEZIER - BRISSAND
- Daniel BONNIGAL
- Guy COURTAUD
- Guy LAPLACE VH

8-Championnat de France de Kayak Polo et Descente

Le conseil fédéral valide les dates et lieux des championnats de France

- Kayak polo - 4 et 5 juillet 2009 - organisateur ville d'Epinal
- Descente - du 14 au 18 juillet 2009 - L'Argentière la Bessée CN

CHRISTIAN HUNAUT, PRESIDENT DU CONSEIL INTERFEDERAL DES SPORTS NAUTIQUES

Lors de l'Assemblée Générale du Comité National Olympique et Sportif Français du 19 mai dernier, Christian HUNAUT (Président de la FFCK de 1997 à 2009, et Président d'Honneur de la FFCK) a été élu membre du Conseil d'Administration en qualité de représentant de la Fédération Française de Canoë Kayak.

De plus, lors du premier Conseil d'Administration qui s'est tenu le 3 juin 2009, Christian HUNAUT a été élu Président du Conseil Interfédéral des Sports Nautiques.

Les fédérations membres au sein de ce conseil sont :

- Fédération Française des Sociétés d'Aviron
- Fédération Française de Canoë-kayak
- Fédération Française de Char à voile

- Fédération Française d'Études et sports sous-marins
- Fédération Française Motonautique
- Fédération Française de Pêche sportive au coup
- Fédération Française des Pêcheurs en mer
- Fédération Française de Sauvetage et secourisme
- Fédération Française de Ski nautique
- Fédération Française de Surf
- Fédération Française de Voile
- Fédération Française de Vol Libre



Véhicule Renault : 25% de réduction sur les utilitaires neufs

L'accord commercial proposé par le concessionnaire Renault Duverney – Pays de Savoie est reconduit pour la saison 2009.

Toutes les structures affiliées ou agréées à la FFCK et possédant un numéro de SIRET* peuvent bénéficier de 25% de remise sur l'achat d'un véhicule Renault utilitaire neuf.



LIVRAISON À DOMICILE

Pour bénéficier de cet avantage, la commande doit être réalisée impérativement
auprès de Renault Duverney – Pays de Savoie.

La livraison se fera dans le concessionnaire

proche de chez vous sur simple demande au moment de la réservation.

Pour commander, prendre contact avec Franck PERONNIER,
Commercial à Renault Duverney – Pays de Savoie.
Tel : (04) 79 31 15 99 ou par mail franck.peronnier@groupe-duverney.com

* Si vous ne possédez pas de numéro de SIRET, demandez le gratuitement via le site www.insee.fr puis transmettez-le directement à la FFCK.
Pour toutes informations, contactez Arnaud BROGNIART, Responsable Communication - Marketing à la FFCK - abrogniart@ffck.org

UNE CONVENTION PLEINE D'AVENIR ENTRE LA FFCK ET L'ÉDUCATION NATIONALE

Le 12 décembre 2008, Christian HUNAUT, ancien président de la FFCK, a signé au ministère de l'Éducation Nationale une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, l'UNSS et l'USEP ayant comme objectif global de favoriser la pratique du Canoë Kayak dans le milieu scolaire.

Nous vous conseillons une lecture attentive de ce document contractuel d'une durée de 4 ans http://www.ffck.org/actualites/index2.php3?page=actus/20081215180217_actus.html afin que chaque partie puisse se situer dans des engagements réciproques bien clairs.

En effet, la pratique du CK dans le milieu scolaire peut s'envisager dans différents temps scolaires ou peri-scolaires aux objectifs particuliers et parfois très contraints.

Vous trouverez ci-dessous les différentes possibilités d'accueil des élèves ou jeunes d'âge scolaire dans les structures fédérales. Ainsi la pratique du CK peut d'envisager selon cinq modalités particulières.

➤ **Dans le cadre des cours obligatoires et gratuits d'EPS.** Les leçons sont sous la responsabilité pédagogique et administrative du professeur d'école ou d'EPS dans le cadre du projet EPS de l'école ou l'établissement et de la classe (article 3 de la convention). Dans ce cadre, le CK est une activité support des programmes d'EPS. Il vise à atteindre des compétences de l'EPS « **Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains** ». Pour le collège, le CK fait parti des 26 activités supports des programmes. Des compétences particulières sont définies dans ces programmes (Bulletin officiel spécial n° 6 de l'Éducation nationale du 28 août 2008). Pour le lycée, certaines académies ont inscrit le CK dans les activités pouvant faire l'objet d'un enseignement obligatoire ou d'une option et d'une évaluation au baccalauréat. Le professeur définit toujours ses objectifs et contenus, c'est lui qui évalue selon les compétences recherchées. Les outils Pagaies Couleurs peuvent servir de banque de données intéressantes pour l'appren-tissage sachant que le passage des tests « pagaies couleurs » ne sont pas une finalité des cycles EPS. Dans le cas de ce type d'accueil, la responsabilité civile du président du club est assurée dans le cadre du forfait tempo. Des conventions sont à passer entre la structure fédérale et l'école ou l'établissement fixant précisément les conditions d'accueil et de participations financières (prêt de

matériel, renforcement d'encadrement...). Ce sont les collectivités de rattachement (municipalité pour les écoles, conseil général pour les collèges et conseil régional pour le lycée) qui assurent tout ou partie du coût de ces activités de l'EPS.

➤ **Dans le cadre de pratiques volontaires dans le cadre de l'accompagnement éducatif après la classe.** L'accompagnement éducatif concerne les écoles en éducation prioritaire et tous les collèges (voir BO n° 25 du 19 juin 2008 circulaire n° 20086080 du 5-0662008 relative à la généralisation de l'accompagnement éducatif). Dans ce dispositif, la structure fédérale d'accueil peut bénéficier de crédits du CNDP permettant la rémunération de l'intervenant spécialiste et l'achat de petit matériel. La responsabilité civile du club est assurée par le forfait tempo sachant que la pratique doit être gratuite pour l'élève.

➤ **Dans le cadre du projet pédagogique de l'école ou de l'établissement mettant en place des stages ou classes de découverte, ou pendant les vacances scolaires dans les opérations spécifiques de l'École ouverte.** Les élèves sont dans ce cas volontaires. Le projet pédagogique est toujours défini par l'équipe pédagogique et souvent de façon interdisciplinaire. Il peut dépasser les obligations des programmes et une partie de l'activité peut comprendre une sensibilisation à l'environnement, au développement durable, ou autres thèmes pluri disciplinaires. Les tests pagaies couleurs peuvent être envisagés s'ils sont intégrés au projet pédagogique.

➤ **Dans le cadre de l'association sportive de l'école ou de l'établissement (USEP, UNSS ou USGEL).** Les élèves sont ici volontaires et la finalité de la pratique débouche sur des rencontres inter établissements. Dans cette forme de pratique, l'utilisation de toute la méthode Pagaies Couleurs, dont le passage des niveaux pagaies, est à encourager. Selon les conventions locales, soit le principe de réciprocité des licences peut s'appliquer, soit le pass canoë peut être intégré dans le service fourni par le club ou la structure. Au niveau régional, des commissions mixtes régionales UNSS-FFCK mettent en œuvre la politique de développement entre les deux fédérations et organisent des rencontres (formats libres) et les compétitions sélectives au championnat de France UNSS (kayak polo et combiné slalom/relais vitesse). La formation des jeunes juges, jeunes arbitres et jeunes organisateurs sont en concevoir en partenariat.

➤ **Dans le cadre des sections sportives scolaires.** Les élèves sont également volontaires sachant que l'inscription et les activités doivent répondre au principe de gratuité pour les élèves. L'organisation est à concevoir en référence à la circulaire n° 96-291 du 13 décembre 1996 et à la charte des sections sportives (B.O.N°25 20 JUIN 2002). « La section sportive scolaire offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux et leur permet de suivre une scolarité normale, d'accéder à des performances sportives de niveau départemental, voire régional, ou le cas échéant, d'aborder le haut niveau de pratique sportive ». Dans ces différentes optiques, le passage des Pagaies Couleurs est très souhaitable.

Dans tous les cas, afin de faciliter l'accès à la pratique (article 5 de la convention nationale), une convention locale est à envisager entre la structure fédérale et l'établissement en fonction du contexte et du dispositif afin de prévoir selon les cas : une possibilité d'intervention afin de renforcer l'encadrement des élèves, une aide en prêt de matériel ou d'équipement. Les modalités financières doivent y être formalisées. Un modèle type de convention sera mis sur le site FFCK très prochainement.

Afin de faciliter la mise en œuvre de la convention nationale, un groupe de travail a été créé lors du dernier conseil fédéral du 7 février 2009, sous la responsabilité de Sylvaine Deltour (sdeltour@ffck.org).

Dès à présent les clubs et structures fédérales peuvent s'appuyer sur cette convention nationale afin de promouvoir des relations ou renforcer les liens déjà établis avec les structures de l'éducation nationale.

Dans cette optique, il est important que le président du club, après contact informel avec les professeurs, s'adresse au directeur ou au chef d'établissement afin d'envisager, dans le cadre du projet de l'école ou de l'établissement, la possibilité de pratique du Canoë- Kayak dans une des 5 formes développées ci-dessus.



DEUX DOCUMENTS MAJEURS CONCUS PAR LA FEDERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES

Le Guide Méthodologique des PDESI et Le Mémento Juridique

Depuis plusieurs décennies, la Fédération Française de Canoë-Kayak et des disciplines associées (FFCK) participe activement, dans le cadre de ses missions de service public, à la défense de l'accès à l'eau pour tous dans le respect de tous les usagers et de tous les territoires.

À ce titre, la FFCK est un partenaire actif des collectivités territoriales pour un développement maîtrisé et harmonieux de la pratique du canoë kayak.

Dès 1984, elle a élaboré « les plans départementaux de randonnée nautique » inspiré de la loi de 1983 qui précise que les plans de randonnées sont de la compétence des départements. Sans valeur juridique propre, ces plans avaient vocation à être le document de référence des institutions et organismes publics locaux.

Dans les années 1990, la FFCK a mis en œuvre un programme d'actions destiné à favoriser le développement des activités sportives et de loisirs en travaillant particulièrement sur la résorption des conflits d'usage et la prise en compte de la pratique du canoë kayak et des disciplines associées (ou des activités nautiques...) dans les textes réglementaires et législatifs.

Ainsi, en 1992, la libre circulation des engins nautiques non-motorisés a été inscrite dans la loi sur l'eau.

En 2000, la révision de la loi sur le sport de 1984 a intégré un nouveau chapitre relatif aux sports de nature avec leur reconnaissance de leurs espaces, sites et itinéraires, ainsi que l'instauration des Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) et des Plans Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires des sports de nature (PDESI).

Dans ce contexte, et fidèle à ses engagements et à ses valeurs, la FFCK à travers sa commission « Patrimoine Nautique » a réalisé 2 outils :

- Un guide méthodologique de mise en œuvre des PDESI et PDCK (Plan départemental de canoë-kayak),
- Un mémento juridique relatif à la navigation sur les cours d'eau et plan d'eau.



Le guide PDESI et PDCK conçu avec le cabinet JED* s'adresse aux différents acteurs publics et privés intervenant dans le domaine des sports de nature. Il comporte :

1. Un rappel synthétique des enjeux socio-économiques des sports de nature et du canoë-kayak, à travers des chiffres clés, de même que l'exposé du cadre juridique de leur planification (1^{ère} Partie)

- L'exposé relatif au cadre juridique de la planification des sports de nature et de leurs espaces, sites et itinéraires (ESI) permet d'appréhender la prise en compte progressive de leurs intérêts, besoins et contraintes dans les textes législatifs
- Les tendances qualitatives du marché du canoë-kayak et de ses activités associées, emblématiques des sports de nature, sont précisées en annexe 1.

2. Une méthodologie permettant la réalisation d'un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI), en décrivant les différentes étapes du processus et les opérations à effectuer pour chacune de ces étapes (2^{ème} Partie).

- Cette partie comporte aussi des préconisations relatives à la mise en œuvre et au suivi du PDESI.

3. Une méthodologie visant à l'élaboration d'un Plan Départemental propre au Canoë-Kayak et à ses disciplines associées (PDCK), antérieurement dénommé « Plan départemental de randonnée nautique -PDRN ». Ce plan a vocation à s'intégrer dans le PDESI, comme un de ses volets spécifiques (3^{ème} Partie).

La FFCK met ainsi ses compétences et son savoir faire au service :

- Des Conseils Généraux chargés d'élaborer les PDESI en vertu de l'article L.311.3 du code du sport.
- De ses représentants dans les départements afin de les aider à coopérer plus efficacement avec leur Conseil Général et les autres acteurs locaux.
- Des organismes publics ou privés engagés dans une démarche PDESI
- Ou de toute structure ou personne intéressée par cette thématique

Ce guide est consultable sur le site Internet fédéral onglet « sites de pratique ». Un lien de téléchargement est adressé sur demande à la fédération par mail à emolmy@ffck.org.

Le mémento juridique relatif à la navigation sur les cours d'eau et plan d'eau est issu des textes législatifs et réglementaires, il aborde les conditions d'exercice de la pratique du canoë-kayak sur les cours d'eau et plans d'eau au regard du



droit de la propriété dans un premier temps, puis dans un second temps, du point de vue des réglementations particulières. Il a été également conçu avec le cabinet juridique JED*.

- Il a été conçu en 2 versions
- Une 1^{ère} version : « grand public » à destination des adhérents de la FFCK mais également de ses partenaires et interlocuteurs dans un esprit de partage des connaissances sur ces thèmes. Elle est consultable et téléchargeable sur le site Internet fédéral.
- Une 2^{ème} version : « directives techniques » dont l'objectif est de mettre à disposition des adhérents de la FFCK, qu'il soit simple pratiquant, compétiteur, athlète de haut niveau, dirigeant de club, entraîneur, cadre technique etc., un outil facilement accessible et didactique leur permettant :

- d'acquérir le bagage nécessaire de connaissances juridiques sur les questions relatives à l'accès à l'eau, à l'utilisation des sites, aux réglementations propres à la navigation en canoë-kayak et disciplines associées et à la protection du milieu.
- de bien connaître leurs droits et leurs devoirs,
- de prévenir les conflits d'usage par le dialogue et la concertation avec les autres usagers des espaces qu'ils pratiquent et par un usage raisonné du milieu naturel dans un objectif de préservation des milieux et de développement durable des activités,
- de pouvoir transmettre à tout moment de leur vie de pratiquant les connaissances, méthodes et savoir-faire acquis.

Cette version est consultable et téléchargeable sur l'Extranet fédéral dans « gestion documentaire » rubrique « Mémento Juridique »

SUPPORTEZ LES EQUIPES DE FRANCE DE CANOË-KAYAK
RENDEZ-VOUS À LA BOUTIQUE "LA TRIBU"
PRÉSENTE SUR DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS



ÉVÈNEMENT TEST : JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE



La base nautique de Saint-Pierre-de-Bœuf (Loire, Rhône-Alpes) nouvellement ré-aménagée, a accueilli le jeudi 16 avril une épreuve test de Canoë-Kayak pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2010, qui se dérouleront à Singapour du 14 au 26 août 2010.

L'enjeu de cette journée, organisée par le Comité Régional Rhône-Alpes de Canoë-Kayak et de la Fédération Française de Canoë-Kayak avec le soutien de la Fédération Internationale de Canoë était de juger de la faisabilité d'un nouveau format d'épreuve organisée en eau calme et en deux temps en s'appuyant sur les deux disciplines olympiques du Canoë-Kayak : le Slalom, habituellement pratiqué en Eau Vive, et la Course en Ligné. Plus de cinquante athlètes ont participé à ce test grandeur nature.

Le principe du duel et de l'élimination au fil des tours est la base commune de ce nouveau format. Les deux épreuves sont chronométrées afin de permettre de départager des ex aequo. A noter que les athlètes ont l'obligation de participer à ces deux épreuves qui donneront lieu à la remise de trois médailles (K1H, K1D, C1H) spécifiques aux deux disciplines Slalom et Course en Ligné

L'épreuve de Slalom : les compétiteurs partent par deux sur un aller-retour, en parallèle, chacun sur son parcours tracé de façon identique et symétrique par des bouées rouges ou vertes à négocier dans le temps le plus court.

L'épreuve de Course en Ligné : les compétiteurs se mesurent en un contre un sur une boucle en 8, marquée par des bouées, chacun s'élançant d'un point opposé, à la manière de la poursuite en cyclisme sur piste. Ce n'est pas l'habitude des spécialistes de la discipline, plus familiers des parcours en ligne droite.

Singapour accueillera la première édition des Jeux olympiques de la jeunesse d'été, dont la création a été décidé par le Comité international olympique (CIO) lors de sa 119^{ème} session, qui a eu lieu à Guatemala City

du 4 au 7 juillet 2007. Le Canoë-Kayak, qui sera au programme, proposera donc cette nouvelle formule pour la toute première fois.

Jean-Michel PRONO (Président de la Commission Internationale de Slalom et un des concepteurs de cette nouvelle formule) :

« Le Comité International Olympique nous a aidé à innover en la matière car il souhaitait plutôt des épreuves originales pour les JOJE. Cette journée a fait vivre un format qui avait besoin d'être expérimenté

pour y déceler les éventuelles difficultés de mise en oeuvre, et nous a permis de voir précisément comment ces épreuves fonctionnent en terme de spectacle. L'idée principale était de valider les deux savoir-faire du Canoë-Kayak, qui s'appuient sur des bateaux directionnels et non directionnels. Ce format devait être plus attrayant pour les jeunes tout en respectant des contraintes en matière de coût d'organisation : pas de nouveau bassin, pas de matériel trop sophistiqué enfin, des infrastructures mutualisées ».

Simon TOULSON (Secrétaire Général de la Fédération Internationale de Canoë) :

« Cette journée est une grande satisfaction. Nous avons enfin pu mettre sur pied cette épreuve, qui nous plaisait sur le papier mais dont nous ne savions pas, à coup sûr, ce

qu'elle rendrait en pratique, sur l'eau. Et le résultat nous séduit ! La formule du duel, aussi bien en slalom qu'en course en ligne, rend la compétition beaucoup plus direct et facile à suivre. Cette expérience, si elle nous a bien sûr permis de prendre la mesure des quelques changements techniques à apporter pour l'avenir, a surtout confirmé que ce nouveau format répond parfaitement aux exigences du public. Nous pourrions certainement nous en inspirer pour moderniser la Course en Ligné, qu'il convient de rendre plus spectaculaire, en particulier pour la télévision ».

Stéphane GIBERT (Président du Comité Régional Rhône Alpes de Canoë-Kayak) :

« Nous avons été contactés par la Fédération française pour organiser cette épreuve test. Nous avons immédiatement relevé le défi, fort de l'expérience de la Région Rhône-Alpes en termes d'organisation de grands événements. Saint-Pierre-de-Bœuf, sa nouvelle base d'eau vive mais également son plan d'eau est le lieu idéal pour accueillir les athlètes qui se sont prêtés au jeu toute la journée avec enthousiasme. Nous sommes particulièrement satisfaits de l'engouement des participants pour ces nouvelles règles, et par leur comportement. Il n'y avait pas spécialement d'enjeu sportif aujourd'hui, mais tous les compétiteurs ont fait en sorte que l'on puisse éterniser ces deux épreuves dans des conditions de course réelles. C'est une belle récompense pour nous, et un moyen efficace de faire reconnaître nos activités par les collectivités locales, qui nous ont rendu visite aujourd'hui ».



COUPE DU MONDE DE SLALOM PAU 2009 - 27 ET 28 JUIN 2009



DES COMPÉTITIONS OFFICIELLES ET DES ANIMATIONS POUR TOUS LES KAYAKISTES !

Le dernier week-end de juin, la France accueillera à nouveau l'élite mondiale du Slalom. Choisi par la FFCK en janvier 2008, la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées a depuis ouvert son nouveau bijou : le stade d'eaux-vives des portes des gaves. Aire de jeu pour notre équipe de France depuis le printemps 2008, il a depuis cet hiver déjà pris ses lettres de noblesse internationales en accueillant de nombreux pays étrangers (Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Russie, Pologne...).

La Coupe du Monde se prépare !

Depuis septembre dernier, les acteurs locaux s'affèrent pour être fin prêt dès le 22 juin à lancer les premiers entraînements officiels. Pas moins de 180 volontaires seront présents sur la semaine pour organiser cette grande fête du canoë-kayak.

Le programme officiel :

Vendredi 26 juin
18h00 : cérémonie d'ouverture
Samedi 27 juin
9h00 – 17h00 : qualifications
Dimanche 28 juin
9h00 – 12h00 : ½ finales
14h00 – 16h30 : finales
16h30 : remise des médailles
17h00 : cérémonie de clôture

Une volonté d'en faire un vrai spectacle !

Christophe PRIGENT, le Directeur Général de la Coupe du Monde, travail avec son équipe pour en faire un vrai spectacle populaire :

- 1.500 places de tribunes assises
- 2 écrans géants pour vivre les épreuves au

- plus proche des athlètes
- Entrée et parking gratuits
- ...

Une manifestation éco responsable !

Le comité d'organisation a dès le départ affiché sa volonté d'intégrer la mise en œuvre d'action en faveur du développement durable. L'ensemble de ses actions sont coordonnées par un ambassadeur de choix, le double Champion Olympique, Tony ESTANGUET.

De nombreuses animations pour faire découvrir le canoë-kayak ou partager un bon moment entre kayakistes !

Le programme riche et varié assurera la promotion de toutes les activités d'eau vive et du patrimoine des rivières Pyrénéennes. Espérons qu'il permette de faire découvrir le canoë kayak au plus grand nombre, et que les nombreux supporters attendus de l'équipe de France profitent de la proximité des rivières Pyrénéennes pour les redécouvrir !

Une Ecole française de Canoë Kayak permettra au grand public, aux enfants et aux familles des équipes et des supporters de découvrir le canoë kayak sur les eaux paisibles du gave de Pau, juste à l'aval du bassin international... Ils pourront d'ailleurs y côtoyer les champions à l'échauffement ! Rendez vous le samedi 27 et dimanche 28 juin sur le stand EFCK sur le site de la coupe du monde.

Un border cross sera organisé sur le bassin de compétition le jeudi 25 juin au soir, pour assurer une course spectaculaire ouverte à tous les amateurs de sensations fortes ! 2 catégories sont ouvertes ; une catégorie fille et une catégorie garçon. Les bateaux seront fournis par l'organisation... Préparez vos pagaies !

Enfin, **la semaine des Gaves** organisée du mercredi 24 au dimanche 28 juin, donnera l'opportunité aux kayakistes de tous niveaux de découvrir chaque jour les superbes parcours Pyrénéens et leurs affluents, du tranquille Gave de Pau jusqu'au parcours engagé des Gaves de Gavarnie ou Cauteret... ! Des guides de rivières « locaux » seront présents pour assurer une bonne organisation des descentes. Les amateurs de nature et d'aventure sont prévenus.

En clair, réservez votre dernière semaine de juin, venez supporter nos champions et prévoyez votre matériel de navigation pour venir à la coupe du Monde de PAU 2009 !



Coupe du Monde
F.I.C. de Canoë-Kayak Slalom

PAU
26 > 28
JUN 09
Stade d'eaux vives
Pau-Pyrénées
paucanoe2009.com

Sponsors: EDF, adidas, EURALIS, EIFFAGE CONSTRUCTION, bled, info, stap, TOTAL, VEOLIA, Pau, Région Aquitaine, Pyrénées Atlantiques, Fédération Française de Canoë Kayak, Fédération Française de Canoë Kayak, Fédération Française de Canoë Kayak.

La FFCK est agréée et soutenue par :

<p>Liberté • Egalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS A LA JEUNESSE ET A LA VIE ASSOCIATIVE</p>	<p>Liberté • Egalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES</p>
---	--

Les partenaires officiels de la FFCK :

Les partenaires du développement des clubs FFCK :

Fournisseurs officiels
"Equipes de France 2009"

myotest

Les partenaires "Avantages licenciés" :

Partenaires médias

écoute dopage | 0 800 15 2000 |

Canoë Kayak Information n° 117
JUN 2009

Publication de la Fédération Française de Canoë Kayak
87 quai de la Marne
94344 Joinville-le-Pont Cedex

I.S.S.N. : 02925397

Directeur de la publication : Vincent HOHLER

Coordination : Virginie AUBAZAC

Ont participé à ce numéro : Hélène BOURDON, Arnaud BROGNIART, Sylvaine DELTOUR, Antoine DUCOURET, Stéphanie FERRU, Cyril FOURNIER, Anne-Hélène GIRARD, Vincent HOLHER, Cyril NIVEL, Michaël NOYELLE, Pierre-Alain POINTURIER, Carole SIMONNET, Emilia SINI, Rosine TISSERAND